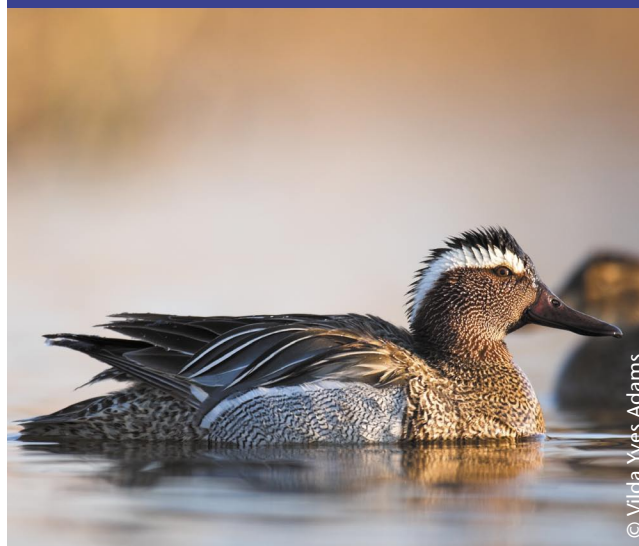


Code Natura 2000 : A 055

Sarcelle d'été

Carte d'identité

Nom scientifique : *Anas querquedula***Classification :** oiseau, canard**Taille :** 37-47 cm**Poids :** 300 à 440 g**Présence en Wallonie :** mars à octobre (parfois en hiver)**Nid :** au sol, dans une touffe de jonc proche de l'eau**Nombre d'œufs :** environ 10**Nombre de nidification :** 1 par an**Hivernage :** en Afrique tropicale**Alimentation :** surtout végétarien, petits invertébrés aquatiques**Protection :** maintien des marais, bonne qualité de l'eau, tranquillité des sites de nid

© Vilda Yves Adams

Identifier

Durant le mois de mars sur les étangs, on observe souvent beaucoup d'activité. Les canards nordiques se préparent à retourner vers leurs sites de nidification. Certains ont passé l'hiver ici, d'autres plus au sud et s'arrêtent pour une courte halte durant leur migration. Quelques-uns y resteront pour élever leurs jeunes. Dans les marais, mars annonce surtout le retour d'un petit canard à la tête brun-rouge traversée d'un grand croisissant blanc juste au-dessus de l'œil. Ce sont des mâles de sarcelle d'été. Leur corps est brun avec les flancs gris, de magnifiques plumes pointues noires et blanches sont disposées sur le dos. Ils sont accompagnés de quelques femelles de la même taille, elles ressemblent beaucoup à n'importe quelle femelle de canard. Leur tête est cependant marquée de deux lignes claires au-dessus et en dessous de l'œil. La sarcelle d'été n'a pas de miroir vert à l'aile, ce qui la différencie de la sarcelle d'hiver.

Observer

La sarcelle d'été est un oiseau peu commun en Europe occidentale, il n'y a que quelques dizaines à quelques centaines de couples par pays à l'exception des Pays-Bas et de l'Allemagne où les effectifs dépassent les 1500 couples. Les grosses populations se situent surtout dans les pays du nord-est de l'Europe et en Russie.

La sarcelle d'été niche en petit nombre en Wallonie. Durant cette période, elle est très discrète et il faut être patient ou avoir de la chance pour observer la femelle

suivie de ses poussins. Ce spectacle est rare chez nous, moins de dix nichées sont observées chaque année. On estime que la population wallonne ne dépasse pas 20 à 35 couples.

La sarcelle d'été n'a pas vraiment de territoire, les mâles se battent pour se reproduire avec une femelle et celle-ci installe son nid dans les hautes herbes.

Durant la période de nidification, l'espèce fréquente les plans d'eau de différente taille, de faible profondeur, riches en nourriture, bien compartimentés et où les zones d'eau libre alternent avec des massifs de végétation émergente. Les rives, souvent en pente douce, sont colonisées par une végétation dense et enchevêtrée au sein de laquelle le nid peut être dissimulé.

Les prairies inondées situées en périphérie des plans d'eau sont des endroits appréciés par l'espèce pour se nourrir. D'ailleurs, les nids peuvent aussi y être installés si les flaques sont suffisamment grandes et la végétation élevée. Si la présence de quelques buissons semble favorable, un rideau continu d'arbustes entre les prairies humides et l'eau empêche la sarcelle de nicher. Enfin, les landes humides sont aussi de bons sites de nidification pour l'espèce.

En Wallonie, on observe surtout la sarcelle d'été lors de sa migration (fin février à mi-avril et juillet à octobre), en couple ou en petits groupes. En passage, les sarcelles d'été fréquentent le même type d'habitat qu'en



nidification mais elles sont moins exigeantes quant à la végétation des rives si bien que la plupart des plans d'eau entourés de végétation sont susceptibles d'attirer ces canards. Les petites roselières, les arbres tombés à l'eau, les saulaies inondées, les prairies humides sont intéressants car ce sont des endroits où les sarcelles se nourrissent à l'abri.

La sarcelle d'été se nourrit à la fois de petites algues, d'herbes, de petits crustacés, d'œufs de batraciens et de poissons ainsi que de vers et de larves d'insectes qu'elle attrape sous l'eau en y plongeant son bec et parfois sa tête.

Protéger

La population européenne de sarcelles d'été est en diminution. Ce déclin général s'explique par la disparition des sites de nidification, par le dérangement en période de nidification, par la pollution et par la chasse. D'autres facteurs comme les fortes pluies en période de nidification (lesquelles font monter le niveau des eaux) ou la prédation par les sangliers ou les renards peuvent aussi entraîner l'échec d'une nidification et la désertion des lieux.

Pour favoriser la présence de la sarcelle d'été en halte migratoire sur un site et éventuellement la maintenir pour la nidification, il est indispensable d'appliquer quelques mesures de gestion au niveau des plans d'eau.

On veillera donc à maintenir tous les plans d'eau susceptibles d'accueillir l'espèce ainsi que les habitats humides périphériques (prairies humides, cariçaies...). Cela est aussi valable pour les plus petits étangs et les mares de prairie, surtout s'ils abritent une nourriture suffisante et

qu'ils sont entourés d'une végétation dense (roseaux, carex, joncs...) afin que les sarcelles puissent s'y abriter, s'y nourrir voire y nicher. Quelques arbres tombés dans l'eau et des buissons ayant les pieds dans l'eau seront maintenus comme cachettes.

Si c'est possible, il est indispensable d'éviter de trop grandes variations du niveau de l'eau lors de la nidification entre avril et juillet. L'eau doit aussi être peu ou pas polluée. On favorisera donc l'épuration des eaux et la mise en place de bonnes pratiques agricoles dans les bassins versants.

Le gestionnaire veillera à limiter les populations de sangliers et de renards dans les pourtours des plans d'eau occupés. La pose de clôture, le maintien d'un niveau de l'eau suffisamment élevé, le creusement de chenaux dans les roselières, la régulation par le tir, etc. sont les moyens permettant de limiter les risques de prédation.

On limitera le dérangement en interdisant les activités aquatiques sur le site ou en limitant les zones où seront pratiquées ces activités. L'accès aux rives des plans d'eau occupés sera également limité, surtout dans les zones de végétation herbacée dense.

De plus, étant souvent confondue avec sa cousine la sarcelle d'hiver (surtout les femelles), la sarcelle d'été est souvent prise pour cible par les chasseurs alors que ce n'est pas une espèce gibier. Pour éviter ces erreurs, il faudrait retirer la sarcelle d'hiver des espèces de gibier d'eau et insister sur l'identification des canards lors des cours de chasse.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

